

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210414-63-21-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/04/2021

**N° 63/21**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 7 avril 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 21 avril,

**Objet de la délibération :**

**Budget ZAE Combe Parnette à Lavans-Pessans : Budget Primitif 2021**

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	72
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	3
• Dont représenté(e)s	9
• Excusé(e)s :	3
• Non excusé(e)s :	10
- Votants	84

Résultat du vote	
- Pour :	84
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 14 AVRIL 2021**

L'an deux mil vingt et un,  
Le quatorze avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

De Joël BOLE à Vincent MARGUET, de Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, de Vanessa DORDOR à Boris PIERRET, de Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, de Françoise LEBLANC-VICHARD à Alain MONNIER, de Pierre MAIRE à Dominique BERION, de Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, de Gérard MOUGIN à Maxime GROSHENRY, de Daniel PERNIN à Philippe MARECHAL

**Procuration**

**Suppléé(e)s**

Jean-Marie DALOZ par Mathieu LINIGER, Gérard VERMOT-DESROCHES par Fabienne ARNOUX, Lydie SAGE par Martial PAULY

**Excusé(e)**

Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Claude CHATELAIN

**Absent(e)s**

Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Marie-Christine VERLIEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Grenier, Président, présente aux délégués communautaires le projet de budget primitif du budget ZAE Combe Parnette à Lavans-Pessans pour l'exercice 2021 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	458 687.54 €	458 687.54 €
Reprise anticipée du résultat	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>458 687.54 €</b>	<b>458 687.54 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
	446 806.48 €	826 370.92 €
Reprise anticipée du résultat	379 564.44 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>826 370.92 €</b>	<b>826 370.92 €</b>

Invités à se prononcer, à l'unanimité, les membres présents approuvent le budget primitif 2021 du budget ZAE Combe Parnette à Lavans-Pessans.

Fait et délibéré en séance, le 14.04.2021

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

